SIRTOM
Vallée de la Grosne

ZA du Pré Saint Germain
16 rue Albert Schmitt
71250 CLUNY

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 071-257102830-20260929-2026041-DE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CONSEIL SYNDICAL SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 septembre, les membres du Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM de la Vallée de la Grosne), se sont réunis à 18 h 30, à la salle n° 4 du Foyer des Griottons 71250 CLUNY, sous la présidence de Mme Catherine PEGON.

Nombre de délégués en exercice : **57**

Date de la convocation : **21/09/2026**

Nombre de délégués présents : **58** **Titulaires : 43** **Suppléants : 15**

Nombre de délégués votants : **49**

Nombre de pouvoirs : **0**

Délégué (e) Titulaire	Présent (e) ou Excusé (e)	Délégué (e) Suppléant (e)	Présent (e) ou Excusé (e)
Carole DUBOIS	X	Béata TUKA	
Thierry BERGERY	X	Mireille DESSOLIN	
Thierry DELSALLE	X	Béatrice GIBIOT	
Benoît CORSIN	X	Louna CHARBONNIER	
Yves ROBIN	X	Sébastien SOMBRUM	
Anne LE HY	X	Bruno CORNIER	
Dominique BERNIGAUD	X	Charlotte TERSEN	
Christian VEROT	X	Marie-Line MOREY	Excusée
Pierre NUGUES	X	Martine MARDUEL	X
Sophie LAGROST		Armand LAGROST	
Jean-Michel JULIEN	Excusé	Marie-Cécile BRODIEZ	Excusée
Cécile TARRIERE	X	Nathalie MASSE	
Augustin LAFORET		Margaux CALLAND	X
Jean-François DEMONGEOT	Excusé	Julien BAYER	
Annick JEANNOT	X	Marie-Pascale TIBERGHIEN HENDERSON	
Evelyne HEITZMAN		Joffrey SARRAT	X
Jacky TIFFAY	X	François CHARBONNIER	X
Karine FAVIER	X	Serge BILLET	X
Benoît PHILIPPE		Anthony ROY	
Frédéric DAUVERGNE	X	Laurence PROST	
Gabriel SASSE	Excusé	Xavier DEVIE	Excusé
Daniel FONTAINE	X	Jérôme RUYSSEN	
Didier GUEUGNON	X	Isabelle RICHARD	
Fabienne KIRMANN	X	Cédric SAINT-FAUST	
Michel PUILLET	X	Lionel PRUNOT	
Jocelyne BILLONNET	Excusée	Alexis JONDOT	
Gérard CHAPUIS	X	Frédérique FRIEDLING	Excusée
Edith CAMUS		Maureen DEHEUL	X
Dominique GOURAUD	Excusé	Patrick GIVRY	Excusé
Denis MONTERRAT	X	Bruno LAUTISSIER	
Marc BERNUS	X	Thierry DUMAZET	Excusé
Valérie LAPRAY	X	Jean-Christophe MONCHANIN	
Gérard LEBAUT	Excusé	Serge DESSOLIN	X
Marie-Thérèse GERARD	X	Barthélémy NOURISSAT	
Jean-Marc BERTRAND	Excusé	Catherine MONTEGUT	
Edith PORNET	X	Colette LOREAU	
Cécile FOUCAULT	X	Danièle MYARD	
Monique BAILLY	X	Thomas COLLIN	
Alain DOUARD	X	Alain BENOIT	
Jean-François CRAUSTE	X	Christian BERRY	
Nathalie SCHWARZBAUER	X	Noé MEIRELES	
Marie-Dominique DELORME	X	Olivier LORNE	
Michel DESROCHES	X	Sylvain MOUTON	
Alain AUGOYARD	X	Aurélie GAUTHIER	
Philippe HILARION	Excusé	Christophe DOUARD	X
Patrick CAGNIN	X	Daniel DUMONTET	
Jacques CHORIER	X	Alice FAURE	X
David SOUFFLOT	Excusé	Bertrand JOLY	X
Catherine PEGON	X	Jacky CHARDIGNY	X
Aurélien JEANNEAU	X	Corinne FAVRE	Excusée
Etienne DESBOIS	X	Hélène CHAUVE	Excusée
Pierre-Marie DURIEZ	X	Jean-Marie LOISIER	X
Charlotte HUGREL	X	Fabienne LAROYE	X
Brice RAVINET	X	Corinne GRANCHAMP	X
Paulette JARDEY	X	David JACQUET	X
Laurent DEVIF	X	Gilles AUCAIGNE	
Lionel CABATON	X	Philippe TRICHARD	Excusé

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 071-257102830-20260929-2026041-DE

Délibération n° 2026-041

MARCHES D'AQUISITION ET DE LOCATION DE CAMIONS DE TRANSPORT

La Commission d'Appel d'Offre s'étant réunie, la Présidente présente ce qui en est ressorti.

Pour répondre aux besoins du SIRTOM en termes de camions de transport de déchets 3 consultations ont été lancées courant juillet :

a. Un marché en procédure adaptée pour l'acquisition d'un camion à motorisation thermique (gasoil, variante B100) ;
b. Un marché en procédure formalisée pour la location longue durée d'un camion à motorisation thermique ((gasoil, variante B100) ;
c. Un marché en procédure adaptée pour la location courte durée d'un camion à motorisation électrique.

La remise des offres était fixée au vendredi 04/09/2026 à 12 heures. Les plis ont été ouverts en ligne par les services.

Nombre d'offres remises :

Achat thermique	Location thermique	Location électrique
Bassigny - Volvo	Bassigny - Volvo	/
Scania	Scania	
Joël Lefèvre - MAN	Locatrans – Clovis - Renault	
SOCOVI - DAF	Fraikin - Renault	
	Groupe Berto – Renault	
4	**5**	**0**

L'absence de réponse pour la location d'un camion électrique pour un an s'explique par la faible durée qui est compliquée à gérer pour les prestataires.

Une demande de compléments de pièces du dossier de candidatures a été faite à SCANIA (pièces administratives).

Une première Commission d'appel d'offres (CAO) s'est tenue le mardi 15 septembre. Après étude des offres, il est apparu que malgré une liste des éléments techniques requis en annexe du CCTP, la CAO ne disposait pas d'assez d'éléments tangibles pour attribuer des notes.
Les candidats devaient transmettre les compléments le 22/09/2026 ; la société Fraikin n'ayant pas envoyé de compléments son offre n'a pas pu être étudiée.
Une seconde CAO s'est réunie le 24/09/2026.
L'examen des offres avec les compléments fournis ont permis de noter les offres et d'en effectuer le classement suivant :

Acquisition d'un porteur – 26 t

N° pli	Candidat	Prix sur 45	Valeur technique sur 45	Délai sur 10	Note totale sur 100	Classement
1	BASSIGNY - VOLVO	37,93	37,00	2,67	**77,60**	**1**
2	SCANIA	37,59	22,48	1,78	**61,85**	**4**
3	Joël LEFEVRE - DAF	45,00	18,00	10,00	**73,00**	**2**
4	SOCOVI - MAN	40,78	27,70	1,78	**70,26**	**3**

L'offre de la société Bassigny, proposant un camion de la marque Volvo, a été retenue par la CAO. Le candidat répond à l'ensemble des critères techniques ainsi qu'à la demande de contrat d'entretien « full service » et d'assistance 24h/24 – 7 jrs /7. ***Soit un montant de 191 660 €HT pour le camion tout équipé et 40 968 €HT pour le contrat d'entretien d'une durée de 6 ans à raison de 65 000 km par an.***

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 071-257102830-20260929-2026041-DE

Location longue durée d'un porteur – 26 t

N° pli	Candidat	Prix sur 45	Valeur technique sur 45	Délai sur 10	Note totale sur 100	Classement
1	BASSIGNY - VOLVO	43,57	36,00	8,00	**87,57**	**1**
2	SCANIA	34,99	19,49	7,00	**61,48**	**4**
3	LOCATRANS - CLOVIS	36,73	41,49	8,86	**87,08**	**2**
5	GROUPE BERTO	32,04	37,34	7,33	**76,71**	**3**

Pour la location longue durée c'est également l'offre de la société Bassigny, proposant un camion de la marque Volvo, qui a été retenue par la CAO. Le candidat répond à l'ensemble des critères techniques ; le contrat d'entretien étant inclus dans le loyer mensuel. ***Soit un montant de location annuelle de 38 441 €HT (3 203.41 €HT par mois).***

Il est proposé au Conseil syndical d'approuver le choix de Commission d'Appel d'Offres de valider l'attribution des marchés comme suit :

- ❶ le marché pour l'acquisition d'un camion porteur de 26 tonnes à la société Bassigny,
- ❷ le marché pour la location longue durée d'un camion porteur de 26 tonnes à la société Bassigny et

D'autoriser la Présidente à signer le marché tous les documents afférents à ce marché.

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, à 48 voix pour, 1 abstention et 0 voix contre,

- autorise la Présidente à signer tous les documents afférents à ce marché.

La Présidente,
Mme Catherine PEGON

SIRTOM
Vallée de la Grosne
Président,

P/o le 1er Vice-Président
Jacques CHORIER

SIRTOM
Vallée de la Grosne

ZA du Pré Saint Germain
16 rue Albert Schmitt
71250 CLUNY

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 071-257102830-20260929-2026042-DE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CONSEIL SYNDICAL SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 septembre, les membres du Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM de la Vallée de la Grosne), se sont réunis à 18 h 30, à la salle n° 4 du Foyer des Griottons 71250 CLUNY, sous la présidence de Mme Catherine PEGON.

Nombre de délégués en exercice : **57**

Date de la convocation : **21/09/2026**

Nombre de délégués présents : **58** **Titulaires : 43** **Suppléants : 15**

Nombre de délégués votants : **49**

Nombre de pouvoirs : **0**

Délégué (e) Titulaire	Présent (e) ou Excusé (e)	Délégué (e) Suppléant (e)	Présent (e) ou Excusé (e)
Carole DUBOIS	X	Béata TUKA	
Thierry BERGERY	X	Mireille DESSOLIN	
Thierry DELSALLE	X	Béatrice GIBIOT	
Benoît CORSIN	X	Louna CHARBONNIER	
Yves ROBIN	X	Sébastien SOMBRUM	
Anne LE HY	X	Bruno CORNIER	
Dominique BERNIGAUD	X	Charlotte TERSEN	
Christian VEROT	X	Marie-Line MOREY	Excusée
Pierre NUGUES	X	Martine MARDUEL	X
Sophie LAGROST		Armand LAGROST	
Jean-Michel JULIEN	Excusé	Marie-Cécile BRODIEZ	Excusée
Cécile TARRIERE	X	Nathalie MASSE	
Augustin LAFORET		Margaux CALLAND	X
Jean-François DEMONGEOT	Excusé	Julien BAYER	
Annick JEANNOT	X	Marie-Pascale TIBERGHIEN HENDERSON	
Evelyne HEITZMAN		Joffrey SARRAT	X
Jacky TIFFAY	X	François CHARBONNIER	X
Karine FAVIER	X	Serge BILLET	X
Benoît PHILIPPE		Anthony ROY	
Frédéric DAUVERGNE	X	Laurence PROST	
Gabriel SASSE	Excusé	Xavier DEVIE	Excusé
Daniel FONTAINE	X	Jérôme RUYSSEN	
Didier GUEUGNON	X	Isabelle RICHARD	
Fabienne KIRMANN	X	Cédric SAINT-FAUST	
Michel PUILLET	X	Lionel PRUNOT	
Jocelyne BILLONNET	Excusée	Alexis JONDOT	
Gérard CHAPUIS	X	Frédérique FRIEDLING	Excusée
Edith CAMUS		Maureen DEHEUL	X
Dominique GOURAUD	Excusé	Patrick GIVRY	Excusé
Denis MONTERRAT	X	Bruno LAUTISSIER	
Marc BERNUS	X	Thierry DUMAZET	Excusé
Valérie LAPRAY	X	Jean-Christophe MONCHANIN	
Gérard LEBAUT	Excusé	Serge DESSOLIN	X
Marie-Thérèse GERARD	X	Barthélémy NOURISSAT	
Jean-Marc BERTRAND	Excusé	Catherine MONTEGUT	
Edith PORNET	X	Colette LOREAU	
Cécile FOUCAULT	X	Danièle MYARD	
Monique BAILLY	X	Thomas COLLIN	
Alain DOUARD	X	Alain BENOIT	
Jean-François CRAUSTE	X	Christian BERRY	
Nathalie SCHWARZBAUER	X	Noé MEIRELES	
Marie-Dominique DELORME	X	Olivier LORNE	
Michel DESROCHES	X	Sylvain MOUTON	
Alain AUGOYARD	X	Aurélie GAUTHIER	
Philippe HILARION	Excusé	Christophe DOUARD	X
Patrick CAGNIN	X	Daniel DUMONTET	
Jacques CHORIER	X	Alice FAURE	X
David SOUFFLOT	Excusé	Bertrand JOLY	X
Catherine PEGON	X	Jacky CHARDIGNY	X
Aurélien JEANNEAU	X	Corinne FAVRE	Excusée
Etienne DESBOIS	X	Hélène CHAUVE	Excusée
Pierre-Marie DURIEZ	X	Jean-Marie LOISIER	X
Charlotte HUGREL	X	Fabienne LAROYE	X
Brice RAVINET	X	Corinne GRANCHAMP	X
Paulette JARDEY	X	David JACQUET	X
Laurent DEVIF	X	Gilles AUCAIGNE	
Lionel CABATON	X	Philippe TRICHARD	Excusé

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 8/10/26
ID : 071-257102830-20260929-2026042-DE

Délibération n° 2026-042

FACTURATION DES CARTES DE DECHETERIES PERDUES

La Présidente explique qu'actuellement le SIRTOM délivre gratuitement les cartes de déchèteries à tous les usagers, particuliers comme professionnels ; en cas de renouvellement de carte elle est facturée 5 € à l'usager. Il est proposé d'augmenter le tarif à 15 euros.
Chaque année, c'est une moyenne de 120 cartes qui sont renouvelées soit une recette de l'ordre de 600 € ; si ce nouveau tarif était adopté la recette s'élèverait à environ 1 800 €.

Il est proposé au Conseil syndical d'approuver cette modification de tarifs des cartes de déchèteries perdues.

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, à 45 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions,

- approuve la modification du tarif à 15 € des cartes de déchèteries perdues pour tous les usagers à compter du 1er janvier 2027.

La Présidente,
Mme Catherine PEGON

SIRTOM
Vallée de la Grosne
ZA du Pré Saint-Germain
16, rue Albert Einstein
secretariat@sirtomgrosne.fr
Tél. 03 85 59 25 65
Fax 03 85 59 33 11

P/o le 1er Vice-Président
Jacques CHORIER

SIRTOM
Vallée de la Grosne

ZA du Pré Saint Germain
16 rue Albert Schmitt
71250 CLUNY

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 071-257102830-20260929-2026043-DE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CONSEIL SYNDICAL SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 septembre, les membres du Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM de la Vallée de la Grosne), se sont réunis à 18 h 30, à la salle n° 4 du Foyer des Griottons 71250 CLUNY, sous la présidence de Mme Catherine PEGON.

Nombre de délégués en exercice : **57**

Date de la convocation : **21/09/2026**

Nombre de délégués présents : **58** **Titulaires : 43** **Suppléants : 15**

Nombre de délégués votants : **49**

Nombre de pouvoirs : **0**

Délégué (e) Titulaire	Présent (e) ou Excusé (e)	Délégué (e) Suppléant (e)	Présent (e) ou Excusé (e)
Carole DUBOIS	X	Béata TUKA	
Thierry BERGERY	X	Mireille DESSOLIN	
Thierry DELSALLE	X	Béatrice GIBIOT	
Benoît CORSIN	X	Louna CHARBONNIER	
Yves ROBIN	X	Sébastien SOMBRUM	
Anne LE HY	X	Bruno CORNIER	
Dominique BERNIGAUD	X	Charlotte TERSEN	
Christian VEROT	X	Marie-Line MOREY	Excusée
Pierre NUGUES	X	Martine MARDUEL	X
Sophie LAGROST		Armand LAGROST	
Jean-Michel JULIEN	Excusé	Marie-Cécile BRODIEZ	Excusée
Cécile TARRIERE	X	Nathalie MASSE	
Augustin LAFORET		Margaux CALLAND	X
Jean-François DEMONGEOT	Excusé	Julien BAYER	
Annick JEANNOT	X	Marie-Pascale TIBERGHIEN HENDERSON	
Evelyne HEITZMAN		Joffrey SARRAT	X
Jacky TIFFAY	X	François CHARBONNIER	X
Karine FAVIER	X	Serge BILLET	X
Benoît PHILIPPE		Anthony ROY	
Frédéric DAUVERGNE	X	Laurence PROST	
Gabriel SASSE	Excusé	Xavier DEVIE	Excusé
Daniel FONTAINE	X	Jérôme RUYSSEN	
Didier GUEUGNON	X	Isabelle RICHARD	
Fabienne KIRMANN	X	Cédric SAINT-FAUST	
Michel PUILLET	X	Lionel PRUNOT	
Jocelyne BILLONNET	Excusée	Alexis JONDOT	
Gérard CHAPUIS	X	Frédérique FRIEDLING	Excusée
Edith CAMUS		Maureen DEHEUL	X
Dominique GOURAUD	Excusé	Patrick GIVRY	Excusé
Denis MONTERRAT	X	Bruno LAUTISSIER	
Marc BERNUS	X	Thierry DUMAZET	Excusé
Valérie LAPRAY	X	Jean-Christophe MONCHANIN	
Gérard LEBAUT	Excusé	Serge DESSOLIN	X
Marie-Thérèse GERARD	X	Barthélémy NOURISSAT	
Jean-Marc BERTRAND	Excusé	Catherine MONTEGUT	
Edith PORNET	X	Colette LOREAU	
Cécile FOUCAULT	X	Danièle MYARD	
Monique BAILLY	X	Thomas COLLIN	
Alain DOUARD	X	Alain BENOIT	
Jean-François CRAUSTE	X	Christian BERRY	
Nathalie SCHWARZBAUER	X	Noé MEIRELES	
Marie-Dominique DELORME	X	Olivier LORNE	
Michel DESROCHES	X	Sylvain MOUTON	
Alain AUGOYARD	X	Aurélie GAUTHIER	
Philippe HILARION	Excusé	Christophe DOUARD	X
Patrick CAGNIN	X	Daniel DUMONTET	
Jacques CHORIER	X	Alice FAURE	X
David SOUFFLOT	Excusé	Bertrand JOLY	X
Catherine PEGON	X	Jacky CHARDIGNY	X
Aurélien JEANNEAU	X	Corinne FAVRE	Excusée
Etienne DESBOIS	X	Hélène CHAUVE	Excusée
Pierre-Marie DURIEZ	X	Jean-Marie LOISIER	X
Charlotte HUGREL	X	Fabienne LAROYE	X
Brice RAVINET	X	Corinne GRANCHAMP	X
Paulette JARDEY	X	David JACQUET	X
Laurent DEVIF	X	Gilles AUCAIGNE	
Lionel CABATON	X	Philippe TRICHARD	Excusé

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 071-257102830-20260929-2026043-DE

Délibération n° 2026-043

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – RECRUTEMENT POSTE DE DIRECTION

La Présidente annonce que la directrice faisant valoir ses droits à la retraite au 1er janvier 2027, une procédure de recrutement pour son remplacement a été lancée. Afin de ne pas se bloquer quant au statut des candidats le tableau des effectifs doit être modifié comme suit afin de pouvoir recruter soit : un ingénieur ou un ingénieur principal, un attaché ou un attaché principal. Le tableau des effectifs sera à nouveau modifié et trois postes supprimés une fois le recrutement effectué.

La procédure de recrutement du – de la successeur de la directrice actuelle est lancée ; la vacance de poste au 1er janvier 2027 a été effectuée et l'annonce a été mise en ligne sur le site « emploi territorial » ainsi que sur les sites des associations AMORCE, ASCOMADE et la plateforme du réseau déchets – économie circulaire de la région Bourgogne – Franche Comté.

Les candidatures sont attendues jusqu'au 30 septembre prochain. La prise de poste est prévue au 1er janvier 2027.

Grades ou emploi	Effectifs budgétaires antérieurs	Effectifs budgétaires nouveaux	Modification des effectifs	Effectifs pourvus	Dont temps partiel
AGENTS TITULAIRES					
Secteur technique	**25**	**0**	**0**	**24**	**0**
Technicien	1			1	
Agent de maîtrise principal	4			4	
Agent de maîtrise	1			1	
Adjoint technique principal 1ère classe	7			6	
Adjoint technique principal 2ème classe	5			5	
Adjoint technique	7			7	
Secteur administratif	**5**	**3**	**3**	**3**	**0**
Ingénieur principal	1			1	
Ingénieur	0	1	1	0	
Attaché Principal	0	1	1	0	
Attaché	0	1	1	0	
Rédacteur principal 1ère classe	1			1	
Rédacteur principal 2ème classe	1			0	
Adjoint administratif principal 1ère classe	1			1	
Adjoint Administratif	1			0	
TOTAL TITULAIRES	**30**	**0**	**0**	**27**	**0**
AGENTS NON TITULAIRES					
Contrat Chargée de communication et mise en place C 0,5	1			1	1
TOTAL NON TITULAIRES	**1**	**0**	**0**	**1**	**0**
EFFECTIF TOTAL	31		0	28	0

Il est proposé au Conseil syndical d'approuver le tableau des effectifs tel que modifié.

Le Conseil syndical, après avoir entendu l'exposé de la Présidente, à l'unanimité,

- approuve le tableau des effectifs tel que présenté.

La Présidente,
Mme Catherine PEGON

SIRTOM
Vallée de la Grosne
ZA du Pré Saint Germain
16, rue Albert Schmitt 71250 Clum
secretariat@sirtomgrosne.fr
Tél. 03 85 59 26 98
Fax 03 85 59 33 18

Président,
P/O le 1er Vice-Président
Jacques CHORIER

SIRTOM
Vallée de la Grosne

ZA du Pré Saint Germain
16 rue Albert Schmitt
71250 CLUNY

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 071-257102830-20260929-2026044-DE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CONSEIL SYNDICAL SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 septembre, les membres du Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM de la Vallée de la Grosne), se sont réunis à 18 h 30, à la salle n° 4 du Foyer des Griottons 71250 CLUNY, sous la présidence de Mme Catherine PEGON.

Nombre de délégués en exercice : **57**

Date de la convocation : **21/09/2026**

Nombre de délégués présents : **58** **Titulaires : 43** **Suppléants : 15**

Nombre de délégués votants : **49**

Nombre de pouvoirs : **0**

Délégué (e) Titulaire	Présent (e) ou Excusé (e)	Délégué (e) Suppléant (e)	Présent (e) ou Excusé (e)
Carole DUBOIS	X	Béata TUKA	
Thierry BERGERY	X	Mireille DESSOLIN	
Thierry DELSALLE	X	Béatrice GIBIOT	
Benoît CORSIN	X	Louna CHARBONNIER	
Yves ROBIN	X	Sébastien SOMBRUM	
Anne LE HY	X	Bruno CORNIER	
Dominique BERNIGAUD	X	Charlotte TERSEN	
Christian VEROT	X	Marie-Line MOREY	Excusée
Pierre NUGUES	X	Martine MARDUEL	X
Sophie LAGROST		Armand LAGROST	
Jean-Michel JULIEN	Excusé	Marie-Cécile BRODIEZ	Excusée
Cécile TARRIERE	X	Nathalie MASSE	
Augustin LAFORET		Margaux CALLAND	X
Jean-François DEMONGEOT	Excusé	Julien BAYER	
Annick JEANNOT	X	Marie-Pascale TIBERGHIEN HENDERSON	
Evelyne HEITZMAN		Joffrey SARRAT	X
Jacky TIFFAY	X	François CHARBONNIER	X
Karine FAVIER	X	Serge BILLET	X
Benoît PHILIPPE		Anthony ROY	
Frédéric DAUVERGNE	X	Laurence PROST	
Gabriel SASSE	Excusé	Xavier DEVIE	Excusé
Daniel FONTAINE	X	Jérôme RUYSSEN	
Didier GUEUGNON	X	Isabelle RICHARD	
Fabienne KIRMANN	X	Cédric SAINT-FAUST	
Michel PUILLET	X	Lionel PRUNOT	
Jocelyne BILLONNET	Excusée	Alexis JONDOT	
Gérard CHAPUIS	X	Frédérique FRIEDLING	Excusée
Edith CAMUS		Maureen DEHEUL	X
Dominique GOURAUD	Excusé	Patrick GIVRY	Excusé
Denis MONTERRAT	X	Bruno LAUTISSIER	
Marc BERNUS	X	Thierry DUMAZET	Excusé
Valérie LAPRAY	X	Jean-Christophe MONCHANIN	
Gérard LEBAUT	Excusé	Serge DESSOLIN	X
Marie-Thérèse GERARD	X	Barthélémy NOURISSAT	
Jean-Marc BERTRAND	Excusé	Catherine MONTEGUT	
Edith PORNET	X	Colette LOREAU	
Cécile FOUCAULT	X	Danièle MYARD	
Monique BAILLY	X	Thomas COLLIN	
Alain DOUARD	X	Alain BENOIT	
Jean-François CRAUSTE	X	Christian BERRY	
Nathalie SCHWARZBAUER	X	Noé MEIRELES	
Marie-Dominique DELORME	X	Olivier LORNE	
Michel DESROCHES	X	Sylvain MOUTON	
Alain AUGOYARD	X	Aurélie GAUTHIER	
Philippe HILARION	Excusé	Christophe DOUARD	X
Patrick CAGNIN	X	Daniel DUMONTET	
Jacques CHORIER	X	Alice FAURE	X
David SOUFFLOT	Excusé	Bertrand JOLY	X
Catherine PEGON	X	Jacky CHARDIGNY	X
Aurélien JEANNEAU	X	Corinne FAVRE	Excusée
Etienne DESBOIS	X	Hélène CHAUVE	Excusée
Pierre-Marie DURIEZ	X	Jean-Marie LOISIER	X
Charlotte HUGREL	X	Fabienne LAROYE	X
Brice RAVINET	X	Corinne GRANCHAMP	X
Paulette JARDEY	X	David JACQUET	X
Laurent DEVIF	X	Gilles AUCAIGNE	
Lionel CABATON	X	Philippe TRICHARD	Excusé

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 071-257102830-20260929-2026044-DE

Délibération n° 2026-044

CONVENTION CADRE DU CENTRE DE GESTION

La Présidente explique le contexte. A la suite des élections municipales, le conseil d'administration du Centre de gestion de Saône et Loire (CDG 71) a été renouvelé et a été installé le mardi 7 juillet 2026. Ainsi, Mr Gérald GORDAT a été réélu Président du CDG 71. Lors de cette séance le conseil d'administration a validé la mise en œuvre de la convention-cadre avec les collectivités.
Le CDG 71 assure, pour ses collectivités et établissements affiliés, les missions obligatoires prévues par le Code général de la fonction publique (gestion des carrières, bourse de l'emploi, instances paritaires).
Au-delà de ces missions, il propose deux types de prestations complémentaires, formalisées par la présente **convention-cadre** (art. L. 452-40 à L. 452-48 du CGFP), dont le taux et les tarifs sont fixés chaque année par le Conseil d'administration avant le 30 novembre pour application au 1er janvier suivant :

- Missions additionnelles : financées par une cotisation additionnelle, accessibles automatiquement à tous les affiliés.
- Prestations facultatives : accessibles sur demande expresse, tarifées selon leur objet.

La signature de la convention vaut adhésion aux missions additionnelles et adhésion de principe à l'ensemble des prestations facultatives (sans obligation de recours effectif), ainsi qu'acceptation des conditions générales, particulières et financières de chaque mission.

1. PRESTATIONS FINANCEES PAR LA COTISATION ADDITIONNELLE

Ce socle, réservé aux collectivités affiliées, couvre notamment :

- Emploi – mobilité : RSU, GPEEC, partenariats emploi, marque employeur, aide au recrutement, filière SGM, formation, apprentissage ;
- Santé au travail et prévention des risques : CMU, prévention, prévoyance et santé (conventions de participation) ;
- Handicap et maintien dans l'emploi : cellule PDP, immersions, conseil, aides FIPHFP ;
- Administration du personnel : paies, carrières, appui juridique, fonds documentaire ;
- Conseil et assistance : médiation préalable obligatoire, cellule de signalement ;
- Gestion des documents et données : fiches pratiques RGPD et archives ;
- Autres : communication, réseaux professionnels, accueil d'alternants.

Cette liste est susceptible d'évoluer selon les besoins des collectivités.

2. PRESTATIONS FACULTATIVES

Sur demande expresse (formulaire d'adhésion ou devis), le CDG 71 propose notamment :

- Emploi – mobilité : recrutement, intérim territorial ;
- Santé au travail : médecine du travail, accompagnement psychologique, DUERP, ACFI, médecine de contrôle, formation premiers secours en santé mentale ;
- Administration du personnel : paies et indemnités externalisées, calculs et démarches retraite (ARE, CIR, simulations, demandes de retraite) ;
- Conseil et assistance : projets de territoire/mandat/administration, mutualisation, transferts de compétences, organisation, RIFSEEP, médiation, référent déontologue, etc. ;
- Gestion des documents et données : accompagnement RGPD/DPO, conseil données, assistance archivage.

Certaines prestations nécessitent un formulaire d'adhésion préalable et sont soumises à des **conditions particulières** (engagement, tacite reconduction, préavis) :

- Service de santé au travail : engagement d'un an, tacite reconduction au 1er janvier, résiliation par LR avant le 1er novembre ;
- Gestion externalisée des paies : effet le 1er jour du 3e mois suivant la demande, engagement d'un an, préavis d'1 mois ;
- Accompagnement protection des données / DPO : effet le 1er du mois suivant, engagement de 3 ans, sans tacite reconduction.

La demande d'adhésion aux prestations facultatives peut intervenir à la signature de la convention-cadre ou ultérieurement, dans le respect des délais ci-dessus. Liste non exhaustive, actualisée sur www.cdg71.fr.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 8/10/26
ID : 071-257102830-20260929-2026044-DE

Projet de délibération

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L. 452-1 à L. 452-48 ;

Vu le Décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion ;

Vu le projet de convention-cadre destiné aux collectivités et établissements affiliés ;

Considérant la nécessité de formaliser le consentement de la collectivité/établissement souhaitant bénéficier des missions complémentaires facultatives proposées par le CDG 71 ;

Le rapporteur entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil syndical, décide :

- D'adhérer à la convention-cadre du CDG 71 ;
- D'autoriser la présidente à signer la convention-cadre proposée par le CDG 71, tous avenants et actes subséquents ;
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget principal.

Il est proposé au Conseil syndical d'approuver la signature de la convention cadre avec le Centre de gestion.

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide,

- d'adhérer à la convention-cadre du CDG 71 ;
- d'autoriser la présidente à signer la convention-cadre proposée par le CDG 71, tous avenants et actes subséquents ;
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget principal ;
- d'approuver la signature de la convention cadre avec le Centre de gestion.

La Présidente,

Mme Catherine PEGON

SIRTOM
Le Président,
P/o le 1er Vice-Président
Jacques CHORIER

SIRTOM
Vallée de la Grosne

ZA du Pré Saint Germain
16 rue Albert Schmitt
71250 CLUNY

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 071-257102830-20260929-2026045-DE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CONSEIL SYNDICAL SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 septembre, les membres du Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM de la Vallée de la Grosne), se sont réunis à 18 h 30, à la salle n° 4 du Foyer des Griottons 71250 CLUNY, sous la présidence de Mme Catherine PEGON.

Nombre de délégués en exercice : **57**

Date de la convocation : **21/09/2026**

Nombre de délégués présents : **58** **Titulaires : 43** **Suppléants : 15**

Nombre de délégués votants : **49**

Nombre de pouvoirs : **0**

Délégué (e) Titulaire	Présent (e) ou Excusé (e)	Délégué (e) Suppléant (e)	Présent (e) ou Excusé (e)
Carole DUBOIS	X	Béata TUKA	
Thierry BERGERY	X	Mireille DESSOLIN	
Thierry DELSALLE	X	Béatrice GIBIOT	
Benoît CORSIN	X	Louna CHARBONNIER	
Yves ROBIN	X	Sébastien SOMBRUM	
Anne LE HY	X	Bruno CORNIER	
Dominique BERNIGAUD	X	Charlotte TERSEN	
Christian VEROT	X	Marie-Line MOREY	Excusée
Pierre NUGUES	X	Martine MARDUEL	X
Sophie LAGROST		Armand LAGROST	
Jean-Michel JULIEN	Excusé	Marie-Cécile BRODIEZ	Excusée
Cécile TARRIERE	X	Nathalie MASSE	
Augustin LAFORET		Margaux CALLAND	X
Jean-François DEMONGEOT	Excusé	Julien BAYER	
Annick JEANNOT	X	Marie-Pascale TIBERGHIEN HENDERSON	
Evelyne HEITZMAN		Joffrey SARRAT	X
Jacky TIFFAY	X	François CHARBONNIER	X
Karine FAVIER	X	Serge BILLET	X
Benoît PHILIPPE		Anthony ROY	
Frédéric DAUVERGNE	X	Laurence PROST	
Gabriel SASSE	Excusé	Xavier DEVIE	Excusé
Daniel FONTAINE	X	Jérôme RUYSSEN	
Didier GUEUGNON	X	Isabelle RICHARD	
Fabienne KIRMANN	X	Cédric SAINT-FAUST	
Michel PUILLET	X	Lionel PRUNOT	
Jocelyne BILLONNET	Excusée	Alexis JONDOT	
Gérard CHAPUIS	X	Frédérique FRIEDLING	Excusée
Edith CAMUS		Maureen DEHEUL	X
Dominique GOURAUD	Excusé	Patrick GIVRY	Excusé
Denis MONTERRAT	X	Bruno LAUTISSIER	
Marc BERNUS	X	Thierry DUMAZET	Excusé
Valérie LAPRAY	X	Jean-Christophe MONCHANIN	
Gérard LEBAUT	Excusé	Serge DESSOLIN	X
Marie-Thérèse GERARD	X	Barthélémy NOURISSAT	
Jean-Marc BERTRAND	Excusé	Catherine MONTEGUT	
Edith PORNET	X	Colette LOREAU	
Cécile FOUCAULT	X	Danièle MYARD	
Monique BAILLY	X	Thomas COLLIN	
Alain DOUARD	X	Alain BENOIT	
Jean-François CRAUSTE	X	Christian BERRY	
Nathalie SCHWARZBAUER	X	Noé MEIRELES	
Marie-Dominique DELORME	X	Olivier LORNE	
Michel DESROCHES	X	Sylvain MOUTON	
Alain AUGOYARD	X	Aurélie GAUTHIER	
Philippe HILARION	Excusé	Christophe DOUARD	X
Patrick CAGNIN	X	Daniel DUMONTET	
Jacques CHORIER	X	Alice FAURE	X
David SOUFFLOT	Excusé	Bertrand JOLY	X
Catherine PEGON	X	Jacky CHARDIGNY	X
Aurélien JEANNEAU	X	Corinne FAVRE	Excusée
Etienne DESBOIS	X	Hélène CHAUVE	Excusée
Pierre-Marie DURIEZ	X	Jean-Marie LOISIER	X
Charlotte HUGREL	X	Fabienne LAROYE	X
Brice RAVINET	X	Corinne GRANCHAMP	X
Paulette JARDEY	X	David JACQUET	X
Laurent DEVIF	X	Gilles AUCAIGNE	
Lionel CABATON	X	Philippe TRICHARD	Excusé

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 071-257102830-20260929-2026045-DE

Délibération n° 2026-045

MARCHE DE FOURNITURES DE GASOIL ET SOLUTION AQUEUSE D'UREE ADDITIVE (AD BLUE)

La Présidente explique que le marché de fourniture de gasoil et d'AD Blue passé en 2022 arrive à son terme à la fin du mois de novembre prochain aussi il est nécessaire de le renouveler.
La consommation annuelle de gasoil est de 115 000 litres.

Les camions et les BOM utilisent de l'AD Blue pour une quantité annuelle de 7 000 litres.

Le marché comporterait ainsi 2 lots :

- Lot n°1 : gasoil ;
- Lot n°2 : solution aqueuse d'urée additivée.

Forme du marché :

Il est proposé de lancer ce marché sous forme d'accord-cadre, avec un maximum en volume à fournir, en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-12 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à la conclusion de marchés subséquents qui remettront en concurrence les prestataires titulaires de l'accord-cadre et de déterminer celui qui fournira le service à chaque commande.

Durée de l'accord-cadre :

Il est proposé la passation d'un accord-cadre pour une durée de 4 ans.

Jugement des offres :

Les critères proposés sont :

- le prix soit le critère principal 60 points sur 100 ;
- la valeur technique comprenant les moyens humains et techniques, les aspects sécurité/qualité/environnement compte pour 30 points sur 100.
- le délai de livraison d'urgence pour 10 points sur 100.
-

Il est proposé au Conseil syndical :

- d'approuver le lancement du marché de carburant ;
- d'autoriser la Présidente à signer le marché après l'attribution par la Commission d'Appel d'Offres.

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide,

- d'approuver le lancement du marché de carburant,
- d'autoriser la Présidente à signer le marché après l'attribution par la Commission d'Appel d'Offres.

La Présidente,

Mme Catherine PEGON

SIRTOM
Vallée de la Grosne
ZA du Pré Saint-Claude
16, rue Albert Schmitt 71260 CLUNY
secretariat@sirtomgrosne.fr
Tél. 03 85 59 26 66
Fax 03 85 59 33 19
Le Président

P/o le 1er Vice-Président
Jacques CHORIER

SIRTOM
Vallée de la Grosne

ZA du Pré Saint Germain
16 rue Albert Schmitt
71250 CLUNY

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 071-257102830-20260929-2026046-DE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CONSEIL SYNDICAL SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 septembre, les membres du Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM de la Vallée de la Grosne), se sont réunis à 18 h 30, à la salle n° 4 du Foyer des Griottons 71250 CLUNY, sous la présidence de Mme Catherine PEGON.

Nombre de délégués en exercice : **57**

Date de la convocation : **21/09/2026**

Nombre de délégués présents : **58** **Titulaires : 43** **Suppléants : 15**

Nombre de délégués votants : **49**

Nombre de pouvoirs : **0**

Délégué (e) Titulaire	Présent (e) ou Excusé (e)	Délégué (e) Suppléant (e)	Présent (e) ou Excusé (e)
Carole DUBOIS	X	Béata TUKA	
Thierry BERGERY	X	Mireille DESSOLIN	
Thierry DELSALLE	X	Béatrice GIBIOT	
Benoît CORSIN	X	Louna CHARBONNIER	
Yves ROBIN	X	Sébastien SOMBRUM	
Anne LE HY	X	Bruno CORNIER	
Dominique BERNIGAUD	X	Charlotte TERSEN	
Christian VEROT	X	Marie-Line MOREY	Excusée
Pierre NUGUES	X	Martine MARDUEL	X
Sophie LAGROST		Armand LAGROST	
Jean-Michel JULIEN	Excusé	Marie-Cécile BRODIEZ	Excusée
Cécile TARRIERE	X	Nathalie MASSE	
Augustin LAFORET		Margaux CALLAND	X
Jean-François DEMONGEOT	Excusé	Julien BAYER	
Annick JEANNOT	X	Marie-Pascale TIBERGHIEN HENDERSON	
Evelyne HEITZMAN		Joffrey SARRAT	X
Jacky TIFFAY	X	François CHARBONNIER	X
Karine FAVIER	X	Serge BILLET	X
Benoît PHILIPPE		Anthony ROY	
Frédéric DAUVERGNE	X	Laurence PROST	
Gabriel SASSE	Excusé	Xavier DEVIE	Excusé
Daniel FONTAINE	X	Jérôme RUYSSEN	
Didier GUEUGNON	X	Isabelle RICHARD	
Fabienne KIRMANN	X	Cédric SAINT-FAUST	
Michel PUILLET	X	Lionel PRUNOT	
Jocelyne BILLONNET	Excusée	Alexis JONDOT	
Gérard CHAPUIS	X	Frédérique FRIEDLING	Excusée
Edith CAMUS		Maureen DEHEUL	X
Dominique GOURAUD	Excusé	Patrick GIVRY	Excusé
Denis MONTERRAT	X	Bruno LAUTISSIER	
Marc BERNUS	X	Thierry DUMAZET	Excusé
Valérie LAPRAY	X	Jean-Christophe MONCHANIN	
Gérard LEBAUT	Excusé	Serge DESSOLIN	X
Marie-Thérèse GERARD	X	Barthélémy NOURISSAT	
Jean-Marc BERTRAND	Excusé	Catherine MONTEGUT	
Edith PORNET	X	Colette LOREAU	
Cécile FOUCAULT	X	Danièle MYARD	
Monique BAILLY	X	Thomas COLLIN	
Alain DOUARD	X	Alain BENOIT	
Jean-François CRAUSTE	X	Christian BERRY	
Nathalie SCHWARZBAUER	X	Noé MEIRELES	
Marie-Dominique DELORME	X	Olivier LORNE	
Michel DESROCHES	X	Sylvain MOUTON	
Alain AUGOYARD	X	Aurélie GAUTHIER	
Philippe HILARION	Excusé	Christophe DOUARD	X
Patrick CAGNIN	X	Daniel DUMONTET	
Jacques CHORIER	X	Alice FAURE	X
David SOUFFLOT	Excusé	Bertrand JOLY	X
Catherine PEGON	X	Jacky CHARDIGNY	X
Aurélien JEANNEAU	X	Corinne FAVRE	Excusée
Etienne DESBOIS	X	Hélène CHAUVE	Excusée
Pierre-Marie DURIEZ	X	Jean-Marie LOISIER	X
Charlotte HUGREL	X	Fabienne LAROYE	X
Brice RAVINET	X	Corinne GRANCHAMP	X
Paulette JARDEY	X	David JACQUET	X
Laurent DEVIF	X	Gilles AUCAIGNE	
Lionel CABATON	X	Philippe TRICHARD	Excusé

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 071-257102830-20260929-2026046-DE

Délibération n° 2026-046

MARCHE DE VALORISATION ET TRAITEMENT DES DECHETS COLLECTES EN DECHETERIE

La Présidente explique que le marché de recyclage, valorisation et traitement des déchets collectés en déchèteries, passé en 2025, doit être relancé à la suite de contretemps administratifs.

Allotissement

Le marché comporte 5 lots ; en effet à la suite de la mise en demeure de cesser l'exploitation du broyage sur la plateforme mitoyenne de la déchèterie début 2025, le SIRTOM à l'obligation d'externaliser la valorisation des déchets végétaux.

Lots	Désignation
1	Réception et conditionnement des cartons
2	Réception et recyclage /valorisation des gravats
3	Réception et recyclage / valorisation du bois en mélange
4	Réception et valorisation des déchets verts (optionnel)
5	Prise en charge, transport et traitement des Déchets dangereux spécifiques (DDS)

Durée

Le marché sera conclu pour une durée initiale d'un an renouvelable 3 fois ans, soit 4 ans à compter du 1er janvier 2027 jusqu'au 31 décembre 2030.

Jugement des offres

Les critères de jugement des offres proposés sont :

a. **Le prix des prestations – 50 points maximum**

Le **critère prix** est jugé sur la base des prix indiqués à l'acte d'engagement et sera noté sur 50 points. La notation du prix sera effectuée par application de la formule suivante :

b. **La valeur technique de l'offre – 50 points maximum**

La valeur technique sera évaluée sur la base d'un mémoire technique précisant :

1. Moyens matériels et humains mis en œuvre pour la réalisation du marché et décrivant la méthodologie proposée pour la réalisation des prestations : ***8 points maximum ;***
2. Distance entre le lieu du centre de transfert et/ou les lieux de collecte et les lieux de traitement, d'accueil ou de recyclage des déchets proposés : ***22 points maximum ;***
3. Capacité du candidat à fournir un suivi quantitatif et qualitatif des prestations répondant à l'ensemble des réglementations en vigueur et, le cas échant, aux demandes des différents éco-organismes en charge des REP, partenaires du SIRTOM (Eco Maison, Eco DDS, Eco TLC, PMCB…) : ***8 points maximum ;***
4. Respect de la protection de l'environnement et des objectifs de développement durable des sites de traitement, d'accueil ou de recyclage proposés, des moyens mis en œuvre pour la réalisation du marché et d'une manière générale dans la gestion du marché par le candidat : ***12 points maximum.***

Chaque offre sera donc notée sur 100.

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide,

- d'approuver le lancement du marché de valorisation et traitement des déchets collectés en déchèteries ;
- d'autoriser la Présidente à signer le marché après l'attribution par la Commission d'Appel d'Offres.

La Présidente,
Mme Catherine PEGON

SIRTOM
Le Président,
P/O le 1er Vice-Président
Jacques CHORIER